



APPEL A CANDIDATURES POUR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

La Ligue Nationale de Handball (LNH) est l'institution chargée d'organiser, de gérer et de réglementer les compétitions professionnelles de handball masculin, auxquelles participent 32 clubs répartis dans 2 divisions, la Liqui Moly StarLigue (D1) et la ProLigue (D2).

Dans le cadre du renouvellement de ses commissions spécialisées, pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025, la LNH recherche des membres (H/F) bénévoles pour intégrer sa Commission de Discipline.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Statuer sur les manquements à la discipline des joueurs, des entraîneurs, des dirigeants, de toutes autres personnes licenciées à la FFHandball et de tout membre, préposé, salarié ou bénévole des groupements sportifs, agissant en qualité de dirigeant ou de licencié de fait, dans le cadre des compétitions et événements organisés par la LNH ;
- Statuer sur tout incident survenu ou toute infraction aux règlements constaté(e) dans l'enceinte des salles de match avant, pendant et après les rencontres.

FONCTIONNEMENT GLOBAL :

La Commission de Discipline est composée d'au moins 5 membres (dont 1 président), majeurs et jouissant de leurs droits civiques, désignés par le Comité Directeur de la LNH.

Les réunions peuvent se tenir en présentiel ou, majoritairement, sous forme de visioconférences. Elles ont lieu, en moyenne et selon le nombre de dossiers, entre 2 et 4 fois par mois.

La participation de 3 membres est requise pour la validité des décisions prises, et ce à la majorité des suffrages exprimés. En cas de partage égal des voix, celle du président de séance est prépondérante.

COMPÉTENCES REQUISES / PROFILS RECHERCHÉS :

En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les membres de la Commission de Discipline sont choisis en raison de leurs compétences d'ordre juridique ou en matière d'éthique et de déontologie sportive.

En outre, une bonne connaissance du milieu associatif, du mouvement sportif et de son organisation et/ou une expérience dans l'environnement du handball (en tant que joueur, entraîneur, dirigeant, officiel de match...) et/ou une connaissance des règles du jeu et de la réglementation sportive en vigueur constitueraient des atouts.

CANDIDATURE :

Toute personne intéressée pour faire partie de la Commission de Discipline est invitée à **retourner le formulaire de candidature ci-annexé (incluant une déclaration de liens d'intérêts) et y joindre son CV ainsi qu'une lettre de motivation succincte, au plus tard le 10 juin 2022** à l'adresse suivante : candidatures@lnh.fr.